

Association



Loi 1901

Séjours Trappeur au Pays des Traces -

ETE 2026 – 6 à 10 ans

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que nous organisons, cette année, 1 séjour de 5 jours, 1 séjour de 3 jours & 1 séjour de 4 jours sur le site du Pays des traces pendant les vacances d'été.

Ces séjours sont agréés par la DDJS de l'Ariège et susceptibles d'être inspectés par les services compétents et sont en outre encadrés par des animateurs diplômés et expérimentés.

Ils sont ouverts aux enfants âgés de 6 à 10 ans déjà passionnés par la nature. Au programme : découverte de l'ichnologie, visite de la grotte du loup et moulage de traces, atelier de fouille archéologique, initiation aux techniques de montagne, visite du végétal animal et découvertes des indices de présence des animaux de la faune pyrénéenne, observation d'oiseaux, mini randonnée à la recherche de traces et d'indices de présence, activité de pêche, veillée trappeur. L'hébergement s'effectue sous tentes et la cuisine au feu de bois (fabrication du pain, cuisson à la broche de volaille...)

Dates et Tarifs :

ST07 : 5 jours du 07 au 11 juillet 2026 - 320.00€

ST07-2 : 3 jours du 25 au 27 juillet 2026 - 210.00€

ST08 : 4 jours du 05 au 08 août 2026 - 265.00€

Ces tarifs comprennent l'assurance, l'encadrement par 2 professionnels, la pension complète, le matériel pédagogique (lunettes et jumelles d'observation, plâtre et matériel de moulage...) le matériel de cuisine.

Nous prendrons les inscriptions dans l'ordre d'arrivée des coupons-réponse accompagnés d'un premier versement par chèque libellé à l'ordre de l'association L'Oeil Aux Agnets.

Ce premier versement sera de 80€ par enfant. Il ne sera encaissé qu'après l'envoi de votre dossier d'inscription. Attention, pour des raisons de gestion et de logistique, **nous clôturons les inscriptions 3 semaines avant le début du séjour.**

Avec le dossier d'inscription, vous trouverez *la liste du matériel nécessaire au séjour, une fiche sanitaire de liaison* à remplir et à retourner dûment complétée et signée avec un certificat de non contre indication à la pratique de la randonnée et de non-contagion délivré par votre médecin traitant, *le montant du solde à régler* et enfin *le détail de l'organisation logistique des 1^{er} et dernier jours du séjour.*

Votre inscription sera prise en compte après réception de tous ces éléments et vous sera confirmée par courriel ou courrier. Si, faute de place, nous ne retenons pas votre candidature, nous mettrons en place une liste d'attente et votre chèque vous serait retourné si aucune place ne se libère.

Vous pouvez à tout moment nous joindre pour tout complément d'information au 05 61 66 47 98 ou par mail à info@paysdestraces.fr.

Bien à vous

Jean-Louis ORENKO

L'Oeil aux Agnets, Ferme de Miquet 09190 Saint-Lizier

Tel/Fax : 05 61 66 47 98 – Courriel : info@paysdestraces.fr – Site : www.paysdestraces.fr

COUPON-REPONSE

Je soussigné (e),
souhaite inscrire enfant(s).

- ST07 : du 07 au 11 juillet 2026 - 320.00€**
- ST07-2 : 3 jours 25 au 27 juillet 2026 - 210.00€**
- ST08 : 4 jours du 05 au 08 août 2026 - 265.00€**

Je joins à cet envoi un chèque de€ correspondant àx80€ et je souhaite
recevoir le(s) dossier(s) d'inscription(s) à l'adresse
suivante :.....

.....
.....

Nom & Prénom de l'enfant :

.....

Age de l'enfant :

Téléphone :

Courriel :

Signature :